

Nano Plore

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020





Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de NanoXplore Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de NanoXplore Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 30 juin 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 juin 2021 et 2020;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Évaluation des immobilisations corporelles acquises dans le cadre du regroupement d'entreprises de CSP Composites, LLC, Continental Structural Plastics, Inc. et Continental Structural Plastics of North Carolina, Inc. (collectivement, « CSP »)

Voir la note 2, Résumé des principales méthodes comptables, la note 4, Regroupement d'entreprises et la note 8, Immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation des états financiers consolidés.

Le 11 septembre 2020, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs de CSP pour une contrepartie totale de 4 437 197 \$. La direction a comptabilisé cette transaction comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris sont comptabilisés à leur juste valeur respective à la date d'acquisition. La juste valeur des actifs acquis comprend un montant de 4 824 131 \$ au titre des immobilisations corporelles (dont 2 487 731 \$ pour le terrain et le bâtiment et 2 336 400 \$ pour l'équipement de production) à la date d'acquisition.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Lire le contrat d'achat.
- Tester, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation, la manière dont la direction a estimé la juste valeur des immobilisations corporelles acquises, qui comprend les éléments suivants :
 - évaluer le caractère approprié de la méthode de capitalisation directe et de la méthode du coût amorti;
 - vérifier l'exactitude mathématique des calculs qui sous-tendent les estimations de la juste valeur;
 - évaluer le caractère raisonnable du taux de capitalisation global et du revenu net d'exploitation stabilisé utilisés dans l'évaluation du terrain et de l'immeuble en tenant compte des taux de référence du marché disponibles pour la région;
 - évaluer le caractère raisonnable du coût de remplacement à l'état neuf ou du coût de reproduction à l'état neuf, selon le cas, utilisé dans l'évaluation de l'équipement de production en les comparant aux devis obtenus auprès des fabricants d'équipements;



Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

La direction a posé des jugements importants pour estimer la juste valeur des immobilisations corporelles acquises dans le cadre du regroupement d'entreprises de CSP. Pour estimer la juste valeur du terrain et du bâtiment, la direction a utilisé la méthode de capitalisation directe ainsi que la méthode du coût amorti pour les équipements de production. Les principales hypothèses utilisées par la direction pour estimer la juste valeur des immobilisations corporelles acquises comprennent le taux de capitalisation global et le résultat d'exploitation net stabilisé du terrain et du bâtiment, le coût de remplacement à l'état neuf ou le coût de reproduction à l'état neuf, selon le cas, ainsi que l'obsolescence des équipements de production.

- évaluer le caractère raisonnable du facteur d'obsolescence utilisé dans l'évaluation des équipements de production en nous fondant sur des discussions avec les vendeurs d'équipements d'occasion et en tenant compte de facteurs qui pourraient entraîner une obsolescence économique et fonctionnelle.

Nous avons considéré cette question comme une question clé de l'audit en raison des jugements importants portés par la direction lors de l'estimation de la juste valeur des immobilisations corporelles acquises, y compris lors de la formulation des principales hypothèses. Ces éléments ont donné lieu à un niveau élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans la mise en œuvre de procédures et l'évaluation des éléments probants relatifs aux hypothèses importantes utilisées par la direction. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation ont également apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

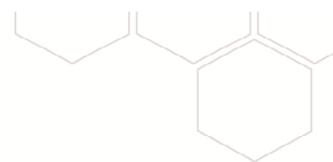
Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est François Berthiaume.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Québec (Québec)
Le 22 septembre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125971



États consolidés de la situation financière

Aux 30 juin (En dollars canadiens)	2021 \$	2020 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 524 583	33 796 686
Créances et actifs sur contrat [Note 5 et 12]	12 733 190	11 202 100
Stocks [Note 6]	11 036 407	7 116 492
Charges payées d'avance et autres actifs	616 964	557 265
	74 911 144	52 672 543
Immeubles détenus en vue de la vente [Note 9]	2 424 351	—
	77 335 495	52 672 543
Actifs non courants		
Dépôts de location	58 044	58 044
Dépôts sur équipement	291 077	1 094 164
Participation dans une coentreprise [Note 7]	3 983 059	—
Actifs au titre de droits d'utilisation [Note 8a]	4 885 169	5 878 706
Immobilisations corporelles [Note 8b]	54 934 470	49 680 575
Immobilisations incorporelles [Note 10a]	3 354 446	3 803 674
Goodwill [Note 10b]	460 164	460 164
Total de l'actif	145 301 924	113 647 870
Passif et capitaux propres		
Passifs courants		
Emprunts bancaires [Note 13]	1 343 300	2 152 568
Fournisseurs et charges à payer [Note 11]	15 229 027	11 092 750
Impôts sur le résultat à payer	—	339 744
Subventions différées	—	276 342
Passifs sur contrat [Note 12]	1 740 789	946 751
Partie courante des obligations locatives [Note 13]	1 625 541	1 839 242
Partie courante de la dette à long terme [Note 13]	3 497 174	2 713 735
	23 435 831	19 361 132
Dette à long terme liée à des immeubles détenus en vue de la vente [Note 9]	1 035 431	—
	24 471 262	19 361 132
Passifs non courants		
Passifs au titre des prestations déterminées [Note 14]	811 316	1 310 464
Obligations locatives [Note 13]	7 949 206	9 296 633
Dette à long terme [Note 13]	8 155 266	12 831 087
Débtentures convertibles - Prêt [Note 13 et 15a]	—	8 156 305
Passif d'impôt différé [Note 17]	927 952	1 724 987
Total du passif	42 315 002	52 680 608
Capitaux propres		
Capital-actions [Note 15a]	140 067 376	84 837 145
Réserves	3 880 555	3 588 215
Débtentures convertibles - Options [Note 15a]	—	2 240 000
Montant cumulé des écarts de change	88 173	58 505
Déficit	(41 049 182)	(29 756 603)
Total des capitaux propres	102 986 922	60 967 262
Total du passif et des capitaux propres	145 301 924	113 647 870

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Note 1 – Nature des activités et risque de liquidité

Note 22 – Événement postérieur à la date de clôture

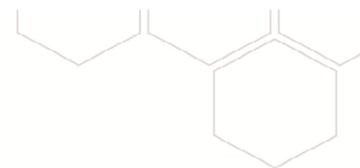
Approuvé au nom du conseil d'administration

Soroush Nazarpour

Soroush Nazarpour

Benoit Gascon

Benoit Gascon

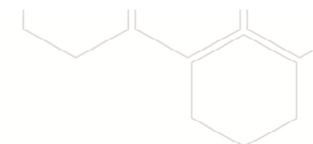


États consolidés du résultat net et du résultat global

Exercices clos les 30 juin (En dollars canadiens)	2021 \$	2020 \$
Revenus		
Revenus de client [Note 16]	66 654 634	62 202 328
Autres revenus [Note 16]	5 693 768	2 948 678
	72 348 402	65 151 006
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation		
Coût des marchandises vendues [Note 16]	59 026 089	52 312 942
Frais de recherche et développement [Note 16]	3 550 253	3 119 591
Frais généraux, de vente et d'administration [Note 16]	14 047 368	11 267 207
Rémunération fondée sur des actions	673 415	633 390
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	4 225 957	3 243 125
Amortissement des immobilisations corporelles (autres)	1 431 549	956 715
Amortissement des immobilisations incorporelles	548 687	592 004
Écart de change	91 942	232 796
	83 595 260	72 357 770
Résultat d'exploitation	(11 246 858)	(7 206 764)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(271 671)	—
Perte sur l'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts liés aux immeubles détenus en vue de la vente [Note 9]	(734 994)	—
Profit sur une acquisition à des conditions avantageuses [Note 4]	1 125 450	—
Intérêts sur emprunt bancaire, dette à long terme et débetures convertibles	(1 382 151)	(1 434 366)
Intérêts sur obligations locatives	(501 981)	(371 823)
Revenus d'intérêts	234 341	414 331
Quote-part de la perte de la coentreprise [Note 7]	(52 941)	—
Résultat avant impôt	(12 830 805)	(8 598 622)
Impôts sur le résultat exigibles	(33 730)	(187 034)
Impôts sur le résultat différés	1 056 874	512 856
	1 023 144	325 822
Résultat net	(11 807 661)	(8 272 800)
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :</i>		
Écart de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	29 668	45 578
<i>Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net :</i>		
Avantages de retraite – gains actuariels (pertes actuarielles), montant net [Note 14]	515 082	(276 701)
Résultat global	(11 262 911)	(8 503 923)
Résultat par action		
De base et dilué	(0,08)	(0,07)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base et dilué)	148 056 067	124 836 853

Compte tenu de la perte nette constatée pour les périodes, les options de conversion en cours, ainsi que les options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du résultat dilué par action en raison de leur effet anti-dilutif.

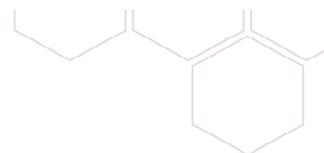
Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.



États consolidés des variations des capitaux propres

(En dollars canadiens)	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions \$	Réserves \$	Débitures convertibles - Options \$	Montant cumulé des écarts de change \$	Déficit \$	Capitaux propres \$
Solde au 30 juin 2019	111 630 159	53 445 389	3 604 511	2 240 000	12 927	(21 207 102)	38 095 725
Résultat net	—	—	—	—	—	(8 272 800)	(8 272 800)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	45 578	(276 701)	(231 123)
Résultat global de la période	—	—	—	—	45 578	(8 549 501)	(8 503 923)
Émission d'actions ordinaires (après les coûts de transaction de 700 011 \$) [Note 15a]	19 230 800	24 300 029	—	—	—	—	24 300 029
Exercice de bons de souscription et bons de souscription de courtier [Note 15b]	9 365 651	7 091 727	(649 686)	—	—	—	6 442 041
Rémunération fondée sur des actions	—	—	633 390	—	—	—	633 390
Solde au 30 juin 2020	140 226 610	84 837 145	3 588 215	2 240 000	58 505	(29 756 603)	60 967 262
Résultat net	—	—	—	—	—	(11 807 661)	(11 807 661)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	29 668	515 082	544 750
Résultat global de la période	—	—	—	—	29 668	(11 292 579)	(11 262 911)
Émission d'actions ordinaires (après les coûts de transaction de 2 617 433 \$) [Note 15a]	11 500 000	43 382 567	—	—	—	—	43 382 567
Exercice d'options d'achat d'actions [Note 15c]	768 667	1 245 976	(381 075)	—	—	—	864 901
Conversion des débiteures convertibles [Note 15a]	5 434 782	10 601 688	—	(2 240 000)	—	—	8 361 688
Rémunération fondée sur des actions	—	—	673 415	—	—	—	673 415
Solde au 30 juin 2021	157 930 059	140 067 376	3 880 555	—	88 173	(41 049 182)	102 986 922

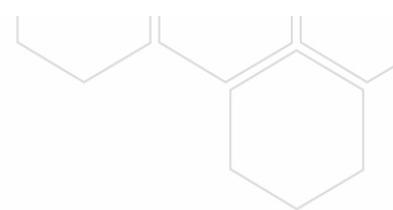
Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.



Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 30 juin (En dollars canadiens)	2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net	(11 807 661)	(8 272 800)
Éléments hors trésorerie :		
Amortissement	6 206 193	4 791 844
Rémunération fondée sur des actions	673 415	633 390
Quote-part de la perte de la coentreprise	52 941	—
Intérêts sur obligations locatives	501 981	371 823
Intérêts théoriques sur dette à long terme et débetures convertibles	252 351	461 845
Autres charges financières	375 200	121 295
Impôts sur le résultat différés	(1 056 874)	(512 856)
Perte sur l'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts liés aux immeubles détenus en vue de la vente	734 994	—
Profit sur une acquisition à des conditions avantageuses	(1 125 450)	—
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et les charges de la période	108 429	92 737
Variation nette de la juste valeur des dérivés de couverture de change	(677 376)	117 464
Écart de change latent	428 475	(191 227)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Créances et actifs sur contrat	(145 414)	3 950 418
Stocks	(2 966 194)	554 444
Charges payées d'avance et autres actifs	(68 132)	349 282
Fournisseurs et charges à payer	2 182 849	(3 910 065)
Impôts sur le résultat à payer	(326 882)	37 664
Subvention différée	(276 342)	44 597
Passifs sur contrat	798 744	(1 570 470)
	(6 134 753)	(2 930 615)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	46 000 000	25 000 040
Coûts de transaction	(2 617 433)	(700 011)
Options, bons de souscription et bons de souscription de courtier exercés	864 901	6 442 041
Variation des emprunts bancaires	(731 340)	711 858
Émission de la dette à long terme	—	720 355
Remboursement des obligations locatives	(2 547 522)	(2 087 197)
Remboursement de la dette à long terme	(2 881 268)	(1 480 032)
	38 087 338	28 607 054
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation de dépôts de location	—	7 450
Acquisition d'entreprises [Note 4]	(2 303 450)	—
Remboursement du solde du prix d'achat d'acquisition d'entreprises	—	(538 188)
Participation dans une coentreprise [Note 7]	(4 000 000)	—
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(126 119)	(106 960)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 816 940)	(18 648 394)
Variation de dépôts sur équipement	—	(438 699)
Cession d'immobilisations corporelles	101 161	—
	(15 145 348)	(19 724 791)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	16 807 237	5 951 648
Effet net des variations de taux de change sur la trésorerie	(79 340)	25 898
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	33 796 686	27 819 140
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	50 524 583	33 796 686
Intérêts payés	1 696 921	1 865 454
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	461 080	(241 345)
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les fournisseurs et charges à payer	759 005	535 330
Acquisitions d'immobilisations corporelles payées par des dépôts sur équipement	803 087	—
Crédit d'impôt à l'investissement comptabilisé en immobilisations corporelles et inclus dans les créances et actifs sur contrat	1 000 000	—
Montant inclus dans les équivalents de trésorerie se compose de certificats de placement garanti portant intérêt aux taux de 1,10 % et 1,19 % et ayant une durée de 60 jours.	—	20 000 000

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.



[Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars canadiens]

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

NanoXplore Inc., et ses filiales (collectivement, « NanoXplore » ou la « Société »), est une société de graphène, un manufacturier et un fournisseur de poudre de graphène à haut volume pour usage dans les marchés industriels. La Société fournit également des produits de composite et des produits de plastique enrichis de graphène standards et sur mesure à plusieurs clients dans les domaines du transport, de l'emballage et de l'électronique, ainsi que dans d'autres secteurs industriels. NanoXplore a été constituée par fusion en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* par certificat de fusion daté du 21 septembre 2017 et son siège social est situé au 4500 boulevard Thimens, Montréal (Québec), Canada.

Le 15 juillet 2021, NanoXplore Inc. est passée de la Bourse de croissance TSX de Toronto à la Bourse de Toronto. Les titres de NanoXplore sont toujours négociés sous le symbole « GRA » et également sur l'OTCQX sous le symbole « NNXPFF ».

Le 11 septembre 2020, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte entièrement détenue, RMC Advanced Technologies Inc., la Société a acquis la quasi-totalité des actifs de CSP Composites, LLC, Continental Structural Plastics, Inc. et Continental Structural Plastics of North Carolina, Inc. (collectivement, « CSP ») utilisés dans le cadre de ses solutions de produits de composite légers et de ses activités importantes menées au 1400 Burriss Road, Newton, Caroline du Nord (*Note 4*).

Le 1^{er} avril 2021, VoltaXplore Inc. (« VoltaXplore ») a été constituée. Le 14 avril 2021, NanoXplore et Martinrea Innovation Developments Inc., une filiale entièrement détenue par Martinrea International Inc. (« Martinrea »), ont formé une coentreprise par l'intermédiaire de VoltaXplore, une initiative basée sur des batteries pour desservir le marché du transport électrique et du stockage réseau (*Note 7*).

Le 23 juin 2021, 9334-7474 Québec Inc. a été dissoute.

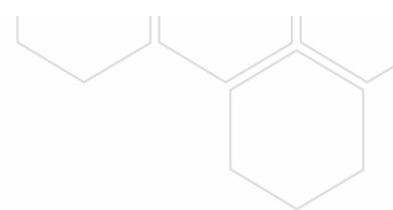
Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'épidémie de COVID-19, une pandémie mondiale, et a recommandé diverses mesures de confinement et d'atténuation. Depuis, des mesures extraordinaires ont été mises en place par les autorités gouvernementales et de santé publique du monde entier pour freiner la propagation de la COVID-19, incluant des interdictions de voyager, des mesures de distanciation sociale, des quarantaines, des confinements et des réductions ou des cessations d'activité pour plusieurs entreprises non essentielles.

Même si nos activités de fabrication ont repris en mai 2020, la pandémie de COVID-19 a, et continuera d'avoir, des conséquences importantes sur les activités de nos clients. Ce ralentissement des activités manufacturières et la baisse de la demande des clients ont un effet négatif sur les résultats financiers de la Société depuis la deuxième moitié du mois de mars 2020.

La pandémie de COVID-19 a eu un effet néfaste sur la Société, ses résultats, ses flux de trésorerie et sa situation financière. L'étendue de ces effets ne peut cependant être quantifiée à ce stade. L'ampleur de ces effets dépendra de divers facteurs, notamment de la possibilité d'une fermeture, des contrecoups ressentis par les clients et les fournisseurs, de la cadence à laquelle l'économie et les activités retourneront à leurs niveaux pré-pandémie, des divers décrets gouvernementaux ou confinements dus à cette vague ou aux futures vagues de COVID-19 et du potentiel de récession dans les marchés clés dû aux effets de la pandémie.

La découverte et le déploiement de plusieurs vaccins efficaces permettent d'espérer une sortie de la crise. Tant que la situation ne sera pas stable, la Société réagira de manière réfléchie, prudente et résolue en mettant l'accent sur la santé et la sécurité, la conservation de la trésorerie et le maintien de sa position de liquidité.



Risque de liquidité

La direction estime que la Société dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations, ses charges d'exploitation et les dépenses liées à des projets de développement pour les 12 prochains mois, à leur échéance. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement dépend de l'incidence de la COVID-19 et de la vitesse d'introduction des produits de graphène dans différentes industries. En effet, les activités de commercialisation du graphène en sont au stade d'introduction commerciale et, par conséquent, la Société en tire de faibles revenus, ce qui l'obligerait à dépendre du financement externe pour poursuivre son programme de développement si le début des activités de commercialisation s'en trouvait retardé. Les principales sources de financement de la Société ont été l'émission d'actions (*Note 15a*), la dette et l'obtention de fonds du gouvernement du Québec, par l'entremise de crédits d'impôt en recherche et développement de Technologies du développement durable Canada (« TDDC ») et du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada.

Les états financiers consolidés de NanoXplore pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020 ont été revus et approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration de la Société, le 22 septembre 2021.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers consolidés conformes aux IFRS, y compris les chiffres comparatifs, à l'exception de ce qui est indiqué à la note 3.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique.

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments présentés dans les états financiers de chacune de ces entités sont comptabilisés dans cette monnaie fonctionnelle.

Base de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société, ainsi que ceux des entités suivantes :

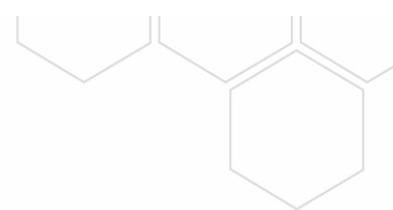
a) Filiales

Les filiales sont des entités dont la Société détient le contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur les activités de celle-ci.

Les filiales sont consolidées entièrement à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle survient la perte du contrôle.

La Société détient les filiales suivantes :

- 9334-7474 Québec Inc., basée au Canada, avec une participation de 100 % [2020 – 100 %]. Le 23 juin 2021, 9334-7474 a été dissoute.
- NanoXplore Switzerland Holding SA (« NanoXplore Switzerland »), basée en Suisse, avec une participation de 100 % [2020 – 100 %]. NanoXplore Switzerland détient 100 % de CEBO Injections SA (« CEBO »).
- NanoXplore Holdings USA, Inc (« NanoXplore Holdings USA »), basée aux États-Unis, avec une participation de 100 % [2020 – néant]. NanoXplore Holdings USA détient 100 % de NanoXplore USA, Inc.
- Sigma Industries Inc. (« Sigma »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2020 – 100 %]. Sigma a deux filiales actives entièrement détenues: Faroex Ltd., basée au Manitoba, et René Matériaux Composites Ltée, basée au Québec. René Matériaux Composites Ltée a une filiale active entièrement détenue: RMC Advanced Technologies Inc., basée aux États-Unis.



L'ensemble des soldes, des revenus et des charges résultant de transactions intragroupe de la Société sont éliminés. Les profits et pertes résultant de transactions intragroupe comptabilisés à l'actif sont également éliminés au moment de la consolidation.

b) Coentreprise

Une coentreprise est un accord contractuel par lequel la Société s'engage avec d'autres parties à entreprendre une activité économique soumise à un contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise nécessitent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du bénéfice (de la perte) des coentreprises est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La direction examine périodiquement ses coentreprises, pour tout indice de perte de valeur. La Société avait une coentreprise au 30 juin 2021 [2020 – aucune].

Monnaie étrangère

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de NanoXplore est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments inclus dans les états financiers consolidés de chaque entité sont comptabilisés dans cette monnaie fonctionnelle. Toutes les filiales utilisent le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle, sauf NanoXplore Switzerland et CEBO, qui utilisent le franc suisse (« CHF ») et RMC Advanced Technologies Inc., NanoXplore Holdings USA et NanoXplore USA Inc. qui utilisent le dollar américain (« \$ US »). Les actifs et les passifs qui sont libellés dans une monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et les montants des transactions sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

b) Transactions et soldes

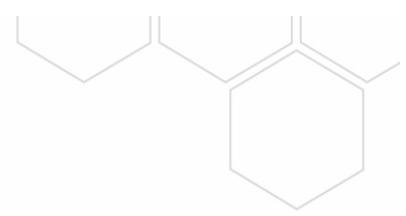
Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires, ainsi que les revenus et les charges libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date à laquelle la transaction survient. Les profits ou pertes de change en résultant sont constatés aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Les profits ou pertes de change sont présentés aux états consolidés du résultat net et du résultat global sous la rubrique « Écart de change ».

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode l'acquisition. Le coût d'acquisition correspond à la totalité de contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date de l'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. La date de l'acquisition est la date à laquelle la Société obtient le contrôle de l'entité acquise, soit généralement la date à laquelle la contrepartie est transférée, et que la Société acquiert les actifs et reprend les passifs de l'entité acquise. Selon la méthode de l'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur respective à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont constatés en charges lorsqu'ils sont engagés et inclus dans les frais généraux, de vente et d'administration.

Une entreprise se compose d'intrants, y compris les actifs non courants, et de processus, notamment les processus opérationnels, qui, lorsqu'appliqués aux intrants ont la capacité de créer des extrants qui génèrent un rendement pour la Société et ses actionnaires. Une entreprise comprend également les actifs et les passifs qui n'ont pas nécessairement tous les intrants et processus nécessaires pour produire des extrants, mais qui peuvent être intégrés aux intrants et processus de la Société pour créer des extrants. Quand la Société acquiert un ensemble d'activités ou autres, qui n'ont pas nécessairement d'extrant déterminé, la Société se base sur d'autres facteurs pour déterminer s'il s'agit d'une acquisition d'entreprise. Elle doit notamment se demander si l'ensemble des activités ou des actifs i) ont commencé les activités principales prévues, ii) ont des employés, une propriété intellectuelle et autres intrants et processus qui peuvent être utilisés avec ces intrants, iii) suivent un plan pour produire des extrants et iv) pourront accéder à une clientèle qui achètera ses produits. Tous ces facteurs ne doivent pas nécessairement être présents pour qu'un ensemble intégré d'activités soit considéré comme une entreprise.



Comptabilisations des revenus

Les revenus incluent la vente de produits fabriqués, les revenus de contrats de fabrication d'outillages et les autres revenus et sont comptabilisés aux montants prévus dans les contrats de clients. Les revenus liés à la vente de produits fabriqués sont comptabilisés quand les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire au moment où le contrôle du produit est transféré, et quand toutes les obligations envers le client sont remplies, de sorte que ce dernier soit en mesure d'accepter le produit. Les revenus liés aux contrats d'outillage sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux. Des créances sont comptabilisées quand les produits sont livrés ou quand les services sont rendus, puisque c'est uniquement à ce moment que la contrepartie n'est assortie d'aucune condition, l'écoulement du temps étant la seule exigence de paiement. La Société ne prévoit pas avoir de contrats pour lesquels la période comprise entre le transfert des produits ou des services et le paiement du client excède un an. En conséquence, la Société n'ajuste pas les prix de transaction pour tenir compte de la valeur temps de l'argent. Les paiements en trésorerie reçus ou les avances exigibles à la suite d'arrangements contractuels sont comptabilisés comme obligations contractuelles jusqu'à ce que les conditions de comptabilisation des revenus aient été remplies.

Si la Société a constaté des revenus, mais n'a pas émis de facture, le droit à contrepartie sera constaté à de titre d'actifs sur contrat au poste des créances et actifs sur contrat dans les états consolidés de la situation financière de la Société. L'actif contractuel sera transféré dans les comptes clients à l'émission de la facture, ce qui indique que le droit au paiement n'est plus assorti de conditions. Si des paiements sont reçus ou des factures sont émises à un client, avant la prestation de service, la Société comptabilisera un passif sur contrat, au poste Passifs sur contrat dans les états consolidés de la situation financière de la Société. Le passif sur contrat est transféré dans les revenus une fois que les services connexes sont réputés avoir été rendus.

Les autres revenus incluent principalement ce qui suit :

- Aide financière gouvernementale
- Crédit d'impôt lié à la Recherche scientifique et au développement expérimental (« RS&DE »)

Aide financière gouvernementale et crédit d'impôt à la recherche scientifique et développement expérimental

La Société reçoit périodiquement une aide financière dans le cadre de programmes incitatifs gouvernementaux et grâce au crédit d'impôt à la recherche scientifique et développement expérimental (« RS&DE »). L'aide financière gouvernementale et RS&DE sont comptabilisés initialement comme des subventions différées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les fonds seront reçus, et que la Société répondra à tous les critères associés à l'octroi des fonds. Les revenus sont constatés en tant qu'autres revenus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les fonds seront reçus.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts auprès des banques et d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins, ou qui peuvent être rachetés à tout moment sans pénalité.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est libérée, annulée ou expirée.

La Société classe ses instruments financiers parmi les catégories décrites ci-après :

a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie et les comptes clients et autres créances. Les actifs financiers de la Société au coût amorti sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Les actifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement au montant que l'on s'attend à recevoir, diminué, si celui-ci est élevé, d'un escompte afin de ramener les actifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour dépréciation. Pour les comptes clients, la Société applique l'approche simplifiée permise par IFRS 9, qui exige que les pertes attendues sur la durée de vie soient comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des créances. La Société suppose qu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit pour les instruments à faible risque de crédit.

b) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les emprunts bancaires, les fournisseurs et charges à payer, la débenture convertible – prêt et la dette à long terme. Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant à payer, diminué, le cas échéant, d'un escompte afin de ramener les dettes à leur juste valeur. Par la suite, les fournisseurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en tant que passifs courants si le paiement est exigible dans les 12 mois. Sinon, ils sont présentés comme des passifs non courants.

c) Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Une méthode de comptabilisation précise est requise pour les dérivés désignés comme instruments de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie ou dans un investissement net dans des établissements à l'étranger. Pour pouvoir utiliser la comptabilité de couverture, certaines conditions strictes doivent être remplies par les instruments de couverture soit, une documentation appropriée, la probabilité d'occurrence de la transaction de couverture et l'efficacité de la couverture. Les instruments dérivés utilisés dans la comptabilité de couverture sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière. Dans la mesure où la couverture est efficace, les profits ou pertes sur dérivés désignés comme instruments de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie ou dans un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés au poste Autres éléments du résultat global dans le Montant cumulé des écarts de change. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée immédiatement dans les états consolidés du résultat net.

Au moment où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net, tout profit précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres aux états consolidés du résultat net et présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global. Cependant, si un actif ou un passif non financier est comptabilisé à la suite de la transaction couverte, les profits et les pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont inclus dans l'évaluation initiale de l'élément couvert. Si une transaction prévue n'est plus attendue ou si l'instrument de couverture devient inefficace, tout profit ou toute perte connexe comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est immédiatement transféré aux états consolidés du résultat net. Tous les autres instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat net.

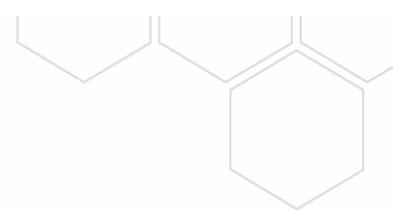
La Société n'a pas fourni la documentation requise concernant l'identification, la désignation et l'efficacité des contrats de change à terme conformément à la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de change à terme de la Société qui sont utilisés pour couvrir les ventes prévues libellées en devises sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes de change sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

La Société classe ses actifs financiers et ses passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux selon l'observabilité des données utilisées dans leur évaluation. Les contrats de change à terme dérivés sont des instruments de niveau 2 et leur juste valeur est déterminée selon les taux de change à terme à la date de clôture.

La Société dispose d'une facilité de crédit pouvant atteindre 25 millions de dollars américains lui permettant de conclure des opérations de contrats de change à terme. Ce montant couvre en partie les besoins potentiels de la Société au cours des 24 prochains mois. La Société surveillera de manière proactive la nécessité d'utiliser cette facilité selon les conditions du marché.

Stocks

Les stocks sont présentés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou celle du premier entré premier sorti, selon la nature des stocks. Les coûts incluent toutes les charges directement attribuables au processus de fabrication ainsi que des tranches appropriées des frais généraux de production associés selon une capacité d'exploitation normale. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des affaires moins les coûts de transaction et les frais de vente associés. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la Société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse de la valeur de réalisation nette est manifeste, en raison de nouvelles circonstances économiques, le montant de la dépréciation est repris (c.-à-d., la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale) de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur de réalisation nette révisée, selon le moins élevé de ces montants.



Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée utile de vie estimative de l'actif, compte tenu de toute valeur résiduelle. L'amortissement se détaille comme suit :

Terrain	Non amorti
Bâtiment	20 à 35 ans
Équipements de production	2 à 25 ans
Améliorations locatives	Durée de la location
Matériel de laboratoire, ordinateurs, mobilier de bureau et matériel roulant	2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, méthodes d'amortissement et durées de vie utile des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin. Une immobilisation est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur ne devrait découler de son utilisation continue. Tout profit ou perte découlant de la cession d'un actif, à savoir la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé en tant que profit ou perte aux états consolidés du résultat net et du résultat global. Lorsqu'une immobilisation est constituée d'un amalgame de composantes importantes ayant des durées de vie utile différentes, les composantes sont comptabilisées séparément sous forme d'immobilisations corporelles distinctes. Les charges engagées pour remplacer une composante d'une immobilisation corporelle qui est comptabilisée séparément, y compris les charges liées aux inspections et aux révisions majeures, sont inscrites à l'actif.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif admissible sont inscrits dans le coût de cet actif, jusqu'à ce que celui-ci soit pratiquement achevé et qu'il puisse être utilisé comme prévu. Par la suite, ces coûts sont amortis sur la durée de vie utile attendue de l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles qui sont acquises séparément sont initialement comptabilisées au coût. Le coût des immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé à la juste valeur à la date de l'acquisition. À la suite de la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, le cas échéant. La durée de vie utile des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant soit déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon leur durée de vie utile et font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La période d'amortissement et la méthode d'amortissement pour les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont revues à chaque date de clôture. Des changements de la durée de vie utile attendue ou de la consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont considérés comme des facteurs modifiant la période ou la méthode d'amortissement, le cas échéant, et sont traités comme des changements d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est constatée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées au coût et sont amorties en utilisant la méthode et les durées de vie utile suivantes :

Relation client	Linéaire	10 ans
Brevets et logiciels	Linéaire	5 et 10 ans

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie d'une acquisition par rapport à la juste valeur estimée des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas assujéti à l'amortissement et sa valeur est présentée au coût moins le cumul des pertes de valeur. Il est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si les circonstances portent à croire qu'une dépréciation doit être constatée.

Aux fins des tests de dépréciation, un goodwill est attribué à chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») qui devrait bénéficier de synergies générées par le regroupement d'entreprises. Les UGT pour lesquelles un goodwill a été attribué sont soumises à des tests de dépréciation annuellement ou plus ou plus fréquemment si les circonstances portent à croire que la valeur comptable ne pourra être recouvrée. Si la valeur la plus élevée entre la juste valeur recouvrable de la juste valeur de l'UGT moins son coût de vente et la valeur d'utilité est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est attribuée d'abord pour réduire la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité puis aux autres actifs de l'unité au prorata sur la base de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Une dépréciation pour un goodwill ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation s'il existe une indication que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer s'il y a une dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants des autres actifs, la Société estime la valeur recouvrable du groupe d'actifs auquel appartient l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle, en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'un groupe d'actifs est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors ramenée à sa valeur recouvrable. La dépréciation est aussitôt comptabilisée à titre d'amortissement additionnel. En cas de reprise ultérieure d'une dépréciation, la valeur comptable est augmentée à l'estimation révisée de la valeur recouvrable, mais uniquement dans la mesure où celle-ci n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée auparavant. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge d'amortissement de la période.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

La Société classe un actif non courant comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par l'intermédiaire d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel sous réserve uniquement des conditions d'usage pour la vente de tels actifs et sa vente doit être hautement probable. La valeur de l'actif non courant classé comme détenu en vue de la vente est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

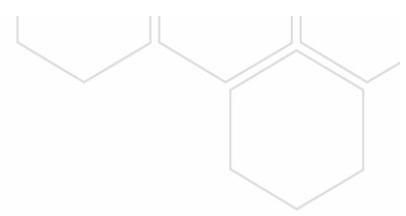
La Société présente un actif non courant classé comme détenu en vue de la vente séparément des autres actifs des états de la situation financière. Les passifs d'un groupe destiné à être cédé classé comme détenu en vue de la vente doivent être présentés séparément des autres passifs des états de la situation financière. Ces actifs et ces passifs ne doivent pas être compensés et présentés comme un seul montant. Les principales catégories d'actifs et de passifs classés comme détenus en vue de la vente doivent être présentées séparément soit dans les états de la situation financière, soit dans les notes des états financiers consolidés.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges dans les états du résultat net et du résultat global dans la période où elles sont engagées, à moins que certains critères soient remplis.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doit être comptabilisée si, et seulement si, tous les éléments suivants ont été démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.



À ce jour, la Société n'a comptabilisé à l'actif aucuns frais de développement.

Les frais de recherche et de développement présentés aux états consolidés du résultat net et du résultat global comprennent les coûts de production de graphène et les frais de vente et de recherche sur les propriétés du graphène. Ils incluent également les frais de consultants externes pour les activités de recherche sur le graphène, la rémunération des employés et les autres charges d'exploitation engagées dans le cadre des activités de recherche et développement.

Contrats de location

Les contrats de location sont initialement évalués au coût puis amortis. L'évaluation initiale des coûts est déterminée par le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, moins les incitatifs à la location à recevoir et les paiements de location effectués à la date de début ou avant, plus les coûts directs initiaux et les coûts de restauration. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements de location qui ne sont pas payés à la date de début, actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société. L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est ensuite ajustée pour tenir compte des intérêts et des paiements de location. La Société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les baux à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins, et les baux visant des actifs de faible valeur. La Société comptabilise les paiements de location associés à ces contrats de location comme une charge selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net et du résultat global sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt sur le résultat est également comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres, respectivement.

L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt attendu à payer sur le revenu imposable pour l'exercice aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière et tout ajustement de l'impôt à payer résultant des exercices précédents.

En général, l'impôt sur le résultat différé est comptabilisé en fonction des différences temporaires survenant entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, l'impôt sur le résultat différé n'est pas comptabilisé s'il résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de l'opération, n'affecte ni le résultat net comptable ni le résultat net imposable.

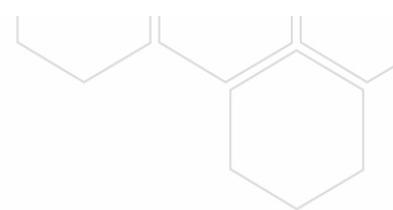
L'impôt sur le résultat différé est déterminé sur une base non actualisée aux taux d'imposition et les lois adoptées ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé est réalisé ou que le passif est réglé. L'actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible sur lequel les différences temporaires déductibles pourront être utilisées. L'actif et le passif d'impôt différé sont présentés comme non courants.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation légale ou implicite actuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable. Les provisions ne sont pas comptabilisées pour les pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie soit nécessaire lors du règlement est déterminée en fonction de la catégorie d'obligations dans son ensemble. Une provision est comptabilisée même si la probabilité d'une sortie à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations peut être faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des charges censées être nécessaires pour éteindre l'obligation à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges d'intérêts.



Avantages du personnel futurs

La Société offre des ententes de retraite à prestations déterminées à certains employés non canadiens. La charge de retraite nette est basée sur des calculs actuariels effectués annuellement par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul de la charge au titre des avantages du personnel repose sur des hypothèses comme le taux d'actualisation pour mesurer les obligations, la mortalité probable et la rémunération future prévue. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses. La part acquise du coût des services passés résultant des modifications apportées au régime est immédiatement comptabilisée aux états consolidés du résultat net et du résultat global. La part non acquise est amortie sur une base linéaire sur la période résiduelle moyenne jusqu'à ce que les droits aux prestations deviennent acquis. Le passif comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations déterminées à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime, ainsi que des ajustements pour tenir compte du coût des services passés non comptabilisé. La valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations déterminées est calculée en actualisant les sorties de fonds futures estimatives à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés de qualité dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée du passif au titre des avantages de retraite connexe. L'ensemble des gains et des pertes actuariels découlant du calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations déterminées et de la juste valeur des actifs du régime sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et inclus aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Si le fonds est en déficit au sens de la loi suisse, la fondation collective, responsable de la gestion du fonds, pourrait éventuellement demander une contribution égale de l'employeur, des salariés et des retraités, ce qui crée une obligation actuarielle selon IAS 19, et ce, même si la sortie de ressources économiques n'est pas probable.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations déterminées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées, c'est-à-dire au fur et à mesure que le service lié aux employés est rendu.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts additionnels directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés en déduction du produit dans les capitaux propres de la période au cours de laquelle les actions sont émises.

Rémunération fondée sur des actions

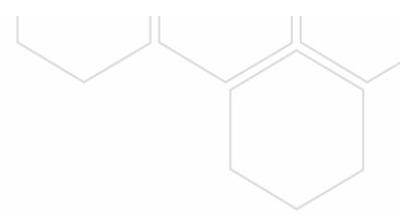
La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées aux employés est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits avec une augmentation correspondante de la réserve. Une personne est considérée comme un employé lorsque la personne est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou fournit des services similaires à ceux fournis par un employé direct, y compris les administrateurs de la Société. Les paiements fondés sur des actions à des non-salariés sont évalués à la juste valeur des biens ou services reçus ou à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis, s'il est déterminé que la juste valeur des biens ou services ne peut être évaluée de manière fiable, et sont comptabilisés à la date à laquelle les produits ou services sont reçus.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options d'achat d'actions sont acquises. La juste valeur des options attribuées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black Scholes, en prenant compte des modalités et d'attribution des options. La détermination de la juste valeur à la date d'attribution exige que la direction fasse des estimations, notamment sur le taux d'intérêt sans risque, la volatilité et la durée de vie moyenne pondérée prévue.

À chaque date clôture, le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être acquises. Lors de l'exercice d'une option d'achat d'actions, tout montant lié à la valeur initiale de l'option d'achat d'actions, ainsi que le produit de l'exercice, sont reclassés de la réserve au capital-actions.

Résultat par action

Le résultat de base par action est fondé sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la Société au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action reflète la dilution potentielle des équivalents d'actions ordinaires, comme les options d'achat d'actions en cours et les débetures convertibles en circulation, dans le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, s'ils sont dilutifs.



Estimations et jugements importants de la direction dans l'application des méthodes comptables

Voici les jugements importants de la direction utilisés dans l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés.

À plusieurs reprises lors de la préparation des états financiers consolidés, la direction pose des jugements, fait des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues continuellement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future affectée.

Les informations sur les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont présentées ci-dessous.

a) *Aide financière gouvernementale et RS&DE*

L'aide financière gouvernementale est comptabilisée comme autre revenu de l'exercice au cours duquel les coûts sont engagés, à condition que la Société soit raisonnablement certaine, selon le jugement de la direction, que l'aide gouvernementale sera reçue. L'aide financière gouvernementale doit être examinée et approuvée par l'administration fiscale et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants enregistrés par la direction. Dans les cas où il serait raisonnable de croire que certains montants perçus devraient être remboursés, une provision est constituée.

b) *Regroupement d'entreprises*

L'évaluation des actifs et passifs identifiables dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise implique des éléments des états de la situation financière de la société acquise, ainsi que des éléments qui n'ont pas été comptabilisés dans les états de la situation financière de la société acquise, tels que les relations client, qui devraient être évalués à la juste valeur. Dans des circonstances normales, étant donné que les prix du marché ne sont pas toujours disponibles pour les actifs et passifs à évaluer, différentes méthodes d'évaluation doivent être utilisées. Ces méthodes d'évaluation reposent sur un certain nombre d'hypothèses. Tous les éléments des états de la situation financière acquis lors d'un regroupement d'entreprises font donc l'objet d'estimations et de jugements. Veuillez vous reporter à la note 4 pour plus de détails sur les estimations faites pour le regroupement d'entreprises le plus récent.

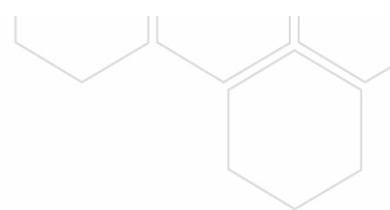
Pour estimer la juste valeur du terrain et du bâtiment, la direction a utilisé la méthode de capitalisation directe ainsi que la méthode du coût amorti pour les équipements de production. Les principales hypothèses de la direction comprennent le taux de capitalisation global et le résultat d'exploitation net stabilisé du terrain et du bâtiment, le coût de remplacement à l'état neuf ou le coût de reproduction à l'état neuf, selon le cas, ainsi que l'obsolescence des équipements de production.

c) *Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill*

Une perte de valeur est comptabilisée pour l'excédent de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur recouvrable, la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de chaque actif ou UGT et détermine un taux d'intérêt approprié afin de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le processus de mesure des flux de trésorerie futurs attendus, la direction formule des hypothèses sur les bénéfices bruts futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent varier et entraîner des ajustements importants des actifs de la Société au cours des prochains exercices. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation implique l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et de l'ajustement approprié aux facteurs de risque propres à l'actif.

d) *Comptabilisation des revenus sur les contrats d'outillages distincts*

Les prix des contrats d'outillage sont généralement fixes; cependant, les changements de prix, les demandes de modification et les annulations de programmes peuvent avoir une incidence sur le montant final des produits comptabilisés à l'égard d'un contrat. Les produits sont comptabilisés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, lesquels sont calculés en utilisant les coûts engagés à ce jour et le total des coûts estimatifs du contrat. Les coûts du contrat sont estimés au moment de la signature du contrat et sont revus à chaque fin de période. Des ajustements aux estimations initiales des coûts totaux du contrat sont souvent nécessaires au fur et à mesure que les travaux visés par le contrat progressent et que l'expérience est acquise, même si la portée des travaux visés par le contrat peut ne pas changer. Lorsque les estimations actuelles du produit total du contrat et du coût total du contrat indiquent une perte, une provision pour la perte totale du contrat est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la perte est déterminée. Les facteurs pris en compte pour arriver à la perte prévue sur un contrat comprennent, entre autres, les dépassements de coûts, les coûts non remboursables, les demandes de modification et les changements de prix potentiels.



e) COVID-19

L'incidence de la pandémie de la COVID-19 sur nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2021 a été limitée. Bien que l'incidence à long terme de la pandémie mondiale de la COVID-19 ne puisse être entièrement déterminée ou quantifiée pour le moment, nous prévoyons qu'elle aura probablement des répercussions sur nos activités et nos résultats futurs. Les estimations et les hypothèses sur les événements futurs et leurs effets ne peuvent être déterminées avec certitude et nécessitent donc l'exercice d'un jugement. À la date de publication des présents états financiers consolidés, la Société n'a connaissance d'aucun événement ou circonstance précis qui l'obligerait à mettre à jour ses estimations, hypothèses et jugements ou à réviser la valeur comptable de ses actifs ou passifs. Ces estimations peuvent changer au fur et à mesure que de nouveaux événements se produisent et que des informations complémentaires sont obtenues et sont comptabilisées dans les états financiers consolidés dès qu'ils sont connus.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE ET PUBLIÉES, MAIS PAS ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été adoptées au cours du dernier exercice.

MODIFICATION À IFRS 16 – ALLÈGEMENTS DE LOYERS LIÉS À LA COVID-19

Le 28 mai 2020, l'IASB a publié une modification à IFRS 16 sur les allègements de loyer liés à la COVID-19. Cette modification permet, à certaines conditions, à un preneur de comptabiliser les allègements de loyers liés à la COVID-19 de la même manière qu'il comptabiliserait le changement selon l'IFRS 16, si le changement n'était pas une modification du contrat de location. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence au 1^{er} juillet 2020.

MODIFICATION À IFRS 3 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les modifications à IFRS 3 clarifient la définition d'une entreprise et comprennent un test de concentration facultatif pour déterminer si un ensemble d'activités et d'actifs acquis est une entreprise. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence au 1^{er} juillet 2020.

Cadre conceptuel dans les normes IFRS

La modification remplace les références au Cadre conceptuel de l'information financière de 2001 par des références au Cadre conceptuel de l'information financière de 2018 afin de déterminer ce qui constitue un actif ou un passif dans un regroupement d'entreprises, ajoute une nouvelle exception selon laquelle, dans le cas de certains actifs et passifs éventuels, IAS 37 ou IFRIC 21 devrait être appliquée, et non le Cadre conceptuel de 2018, et précise également qu'un acquéreur ne doit pas comptabiliser d'actifs éventuels à la date d'acquisition. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence au 1^{er} juillet 2020.

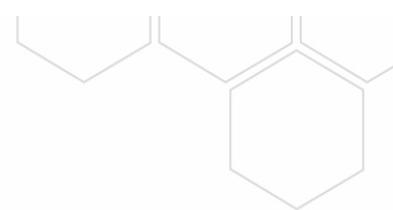
IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur les contrats déficitaires; elles clarifient le sens de l'expression « coût d'exécution d'un contrat » et précisent qu'avant qu'une provision distincte pour un contrat déficitaire ne soit établie, une entité doit comptabiliser toute perte de valeur survenue sur les actifs utilisés pour exécuter le contrat, plutôt que sur les actifs dédiés à ce contrat. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence au 1^{er} juillet 2020.

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été publiées et leur adoption est obligatoire pour les périodes comptables futures.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

La modification à la définition du produit avant l'utilisation prévue interdit à une entité de déduire du coût d'une immobilisation corporelle tout produit reçu de la vente d'articles produits pendant que l'entité prépare l'actif pour son utilisation prévue (par exemple, le produit de la vente d'échantillons produits lors du test d'une machine pour voir si elle fonctionne correctement). Elle précise également qu'une entité « teste le bon fonctionnement de l'immobilisation corporelle » lorsqu'elle évalue la performance technique et physique de l'actif, et ajoute l'exigence de certaines informations à fournir connexes. Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, sur la Société.



IAS 1 – Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* afin de préciser les exigences de classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Plus précisément, les modifications indiquent que les conditions qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière sont celles qui seront utilisées pour déterminer s'il existe un droit de différer le règlement d'un passif. Les attentes de la direction concernant les événements postérieurs à la date de clôture, par exemple sur le non-respect d'une clause restrictive ou la survenance d'un règlement anticipé, ne sont pas pertinentes; et les modifications précisent quelles situations sont considérées comme un règlement de passif. Les nouvelles directives entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, sur la Société.

4. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

ACQUISITION DE SIGMA INDUSTRIES INC.

Le 11 septembre 2020, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte entièrement détenue, RMC Advanced Technologies Inc., la Société a acquis la quasi-totalité des actifs de CSP utilisés dans le cadre de ses solutions de produits de composite légers et de ses activités importantes menées au 1400 Burris Road, Newton, Caroline du Nord, pour un prix d'achat non ajusté de 3 500 000 \$ US. Le prix d'achat a été réduit par un ajustement à la baisse des stocks de 128 929 \$ US. Cette acquisition a été conclue afin d'étendre les activités de la Société aux États-Unis.

CSP employait près de trente personnes et exerçait ses activités principalement dans le marché des produits de composite pour le transport lourd et la machinerie. Elle vend ses produits à des fabricants d'équipement d'origine et des distributeurs aux États-Unis, au Canada et en Amérique du Sud.

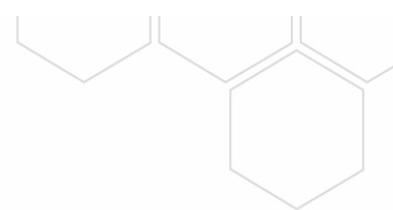
Cette transaction a été financée à même les liquidités disponibles de la Société. Le prix d'achat ajusté de 3 371 071 \$ US [4 437 197 \$] est payable en deux versements :

- (i) 1 750 000 \$ US à la date de clôture;
- (ii) 1 621 071 \$ US 12 mois après la date de clôture et est comptabilisé dans les Fournisseurs et charges à payer aux états consolidés de la situation financière.

Cette transaction est considérée comme un regroupement d'entreprises et a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition selon la norme IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. Le coût total d'acquisition a été réparti entre les actifs acquis et les passifs repris en fonction de la juste valeur de la contrepartie totale à la date de clôture de la transaction.

	\$
Actifs nets identifiables acquis :	
Stocks	1 014 930
Immobilisations corporelles	4 824 131
	<u>5 839 061</u>
Passif d'impôt différé	(276 414)
	<u>(276 414)</u>
Total des actifs nets identifiables acquis	5 562 647
Profit sur une acquisition à des conditions avantageuses	(1 125 450)
Contrepartie versée ou à verser en trésorerie	<u>4 437 197</u>

Depuis le 11 septembre 2020, les actifs acquis sont inclus aux états consolidés de la situation financière et les résultats d'exploitation sont inclus aux états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société. Entre la date d'acquisition et la date de clôture d'exercice le 30 juin 2021, des revenus de 8 029 578 \$ et une perte de 200 848 \$ ont été comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.



5. CRÉANCES ET ACTIFS SUR CONTRAT

	2021 \$	2020 \$
Comptes clients	8 738 719	7 670 796
Moins : provision pour créances douteuses	(174 649)	(377 742)
	8 564 070	7 293 054
Actifs sur contrat [Note 12]	720 875	2 242 245
Contrats de change à terme [Note 19]	466 003	–
Sommes à recevoir du gouvernement	2 291 059	1 531 275
Autres créances	691 183	135 526
	12 733 190	11 202 100

Tous les comptes clients de la Société sont courants. La Société revoit tous les montants à chaque période pour déterminer s'il existe un indice de dépréciation et les pertes de crédit attendues seront portées à la provision pour créances douteuses. La quasi-totalité des comptes clients n'est pas en souffrance, sauf des montants de 278 148 \$ et 281 993 \$ [2020 – 99 640 \$ et 805 913 \$] qui sont impayés, respectivement, pour des périodes de 91 à 120 jours et de plus de 120 jours.

La plupart des comptes clients sont donnés en nantissement des facilités de crédit (Note 13).

6. STOCKS

	2021 \$	2020 \$
Matières premières et consommables	6 963 475	4 497 252
Travaux en cours	1 438 386	1 011 081
Produits finis	2 634 546	1 608 159
	11 036 407	7 116 492

La Société s'attend à récupérer intégralement ce montant au cours du prochain exercice. La plupart des stocks sont donnés en nantissement des facilités de crédit (Note 13). Le coût de la dépréciation des stocks comptabilisé à titre de charge et inclus dans le coût des marchandises vendues pour l'exercice clos le 30 juin 2021 est de néant [2020 – 482 383 \$], car la valeur de réalisation nette est inférieure au coût.

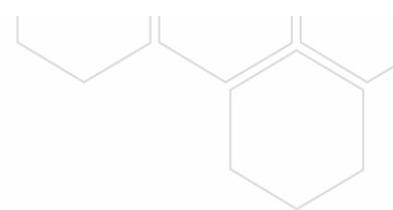
7. INVESTISSEMENT

Investissement dans une coentreprise

Le 14 avril 2021, NanoXplore et Martinrea Innovation Developments Inc., une filiale entièrement détenue par Martinrea, ont formé une coentreprise par l'intermédiaire de VoltaXplore, une initiative basée sur des batteries pour desservir le marché du transport électrique et du stockage réseau. Les principales activités de VoltaXplore sont la recherche et le développement de batteries de véhicules électriques (VE) au lithium-ion enrichies de graphène. La Société et Martinrea ont chacune investi un montant initial de 4 036 000 \$ dans VoltaXplore en tant que capital de démarrage pour soutenir la construction d'une installation de démonstration. La Société a payé 4 000 000 \$ en trésorerie et le reliquat de 36 000 \$ consistait en un transfert d'immobilisations incorporelles. Cet investissement a été comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

L'évolution de l'investissement dans VoltaXplore est détaillée comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Solde au début	–	–
Investissement dans une coentreprise	4 036 000	–
Quote-part du résultat net et du résultat global de l'exercice	(52 941)	–
Solde à la fin	3 983 709	–



L'information financière résumée concernant VoltaXplore est détaillée comme suit :

	2021 \$	2020 \$
État de la situation financière		
Actifs courants	6 183 590	–
Actifs non courants	3 393 365	–
Passifs courants	(95 533)	–
Passifs non courants	(1 515 305)	–
Total de l'actif	7 969 117	–
Valeur comptable de l'investissement	3 983 059	–
État du résultat net		
Résultat net	(105 883)	–
Quote-part de la perte	(52 941)	–
Information complémentaires		
Trésorerie	6 150 660	–
Amortissement	1 050	–
Charge d'intérêts	6 056	–
Revenus d'intérêts	2 000	–

VoltaXplore s'est engagée à acheter des équipements d'un montant total de 6 301 175 \$ pour la construction d'une installation de démonstration, dont un montant de 1 782 830 \$ a été payé au 30 juin 2021.

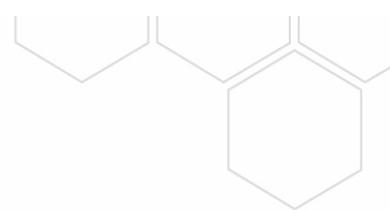
NanoXplore et Martinrea se sont engagées à fournir chacune jusqu'à 6 000 000 \$ supplémentaires en financement de développement, en cas de besoin.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

a) Actifs au titre de droits d'utilisation

	2021 \$	2020 \$
Solde au début	5 878 706	5 502 111
Acquisitions	126 017	2 286 406
Cessions	–	(816 841)
Amortissement	(1 102 914)	(1 142 320)
Effet des écarts de change	(16 640)	49 350
Solde à la fin	4 885 169	5 878 706
Au 30 juin		
Coût	7 723 097	7 654 920
Amortissement accumulé	(2 837 928)	(1 776 214)
Valeur comptable nette	4 885 169	5 878 706

La plupart des actifs au titre de droits d'utilisation sont des terrains et bâtiments.



b) Immobilisations corporelles

	Terrain et bâtiment	Équipements de production	Améliorations locatives	Matériel de laboratoire, ordinateurs, moblier de bureau et matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2019	13 051 792	16 891 365	24 153	608 022	30 575 332
Acquisitions	490 340	18 521 113	2 004 565	914 003	21 930 021
Cessions	–	(12 377)	–	–	(12 377)
Amortissement	(546 577)	(2 178 927)	(79 334)	(252 682)	(3 057 520)
Effet des écarts de change	110 627	126 025	–	8 467	245 119
Solde au 30 juin 2020	13 106 182	33 347 199	1 949 384	1 277 810	49 680 575
Acquisitions	1 322 272	7 498 798	50 625	356 412	9 228 107
Acquisitions dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	2 487 731	2 336 400	–	–	4 824 131
Transfert aux immeubles détenus en vue de la vente	(3 159 345)	–	–	–	(3 159 345)
Cessions	(368 648)	(11 343)	–	(20 299)	(400 290)
Amortissement	(602 108)	(3 071 456)	(240 002)	(641 026)	(4 554 592)
Effet des écarts de change	(357 886)	(295 948)	–	(30 282)	(684 116)
Solde au 30 juin 2021	12 428 198	39 803 650	1 760 007	942 615	54 934 470
Au 30 juin 2020					
Coût	13 883 627	37 773 362	2 085 634	1 869 645	55 612 268
Amortissement accumulé	(777 445)	(4 426 163)	(136 250)	(591 835)	(5 931 693)
Valeur comptable nette	13 106 182	33 347 199	1 949 384	1 277 810	49 680 575
Au 30 juin 2021					
Coût	13 208 847	45 705 902	2 058 489	1 662 561	62 635 799
Amortissement accumulé	(780 649)	(5 902 252)	(298 482)	(719 946)	(7 701 329)
Valeur comptable nette	12 428 198	39 803 650	1 760 007	942 615	54 934 470

La plupart des immobilisations corporelles sont données en garantie des facilités de crédit (Note 13).

La valeur comptable nette des équipements de production et du matériel roulant détenus en vertu de contrats de location au 30 juin 2021 était respectivement de 4 965 757 \$ et de 26 471 \$ [2020 – 5 233 344 \$ et de 55 647 \$]. Les acquisitions d'équipements de production visés par des contrats de location au cours de l'exercice clos se sont élevées à 384 405 \$ [2020 – 2 746 297 \$]. La dépréciation des équipements de production et du matériel roulant détenus en vertu de contrats de location au 30 juin 2021 était respectivement de 651 991 \$ et de 28 906 \$ [2020 – 1 036 666 \$ et de 83 962 \$]. Les actifs loués sont donnés en garantie de l'obligation locative connexe.

Au 30 juin 2021, des montants respectifs de néant, 8 104 470 \$ et 46 155 \$ étaient comptabilisés au titre de bâtiments, d'équipements de production et d'ordinateurs qui n'étaient pas encore utilisables et qui n'avaient pas commencé à être amortis [2020 – 2 219 215 \$, 18 963 271 \$ et 335 815 \$].

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021, des coûts d'emprunt s'élevant à néant ont été inscrits à l'actif au titre des équipements de production [2020 - 756 225 \$]. Un taux de 13,1 % avait été utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt admissibles à l'inscription à l'actif en 2020.

9. IMMEUBLES DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 juin 2021, un montant de 2 424 351 \$ [2020 – néant] était comptabilisé au titre d'immeubles détenus en vue de la vente. En juin 2021, la Société a décidé de vendre stratégiquement deux immeubles étant situés au Tennessee (États-Unis) et au Québec (Canada). Les ventes devraient être finalisées au cours des premiers mois de l'exercice 2022 (Note 22).

Une perte sur l'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts liés aux immeubles détenus en vue de la vente d'un montant de 734 994 \$ a été comptabilisée pour l'immeuble situé au Tennessee.

Au 30 juin 2021, un emprunt d'un montant de 1 035 431 \$ [2020 – néant] est associé à l'immeuble situé au Québec.

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

a) Immobilisations incorporelles

	2021			2020		
	Relation client \$	Brevets et logiciels \$	Total \$	Relation client \$	Brevets et logiciels \$	Total \$
Solde au début	3 671 211	132 463	3 803 674	4 174 937	92 992	4 267 929
Acquisitions	–	126 119	126 119	–	106 960	106 960
Amortissement	(487 621)	(61 066)	(548 687)	(524 515)	(67 489)	(592 004)
Effet des écarts de change	(17 420)	(9 240)	(26 660)	20 789	–	20 789
Solde à la fin	3 166 170	188 276	3 354 446	3 671 211	132 463	3 803 674
Au 30 juin						
Coût	4 671 508	369 512	5 041 020	4 688 928	252 633	4 941 561
Amortissement accumulé	(1 505 338)	(181 236)	(1 686 574)	(1 017 717)	(120 170)	(1 137 887)
Valeur comptable nette	3 166 170	188 276	3 354 446	3 671 211	132 463	3 803 674

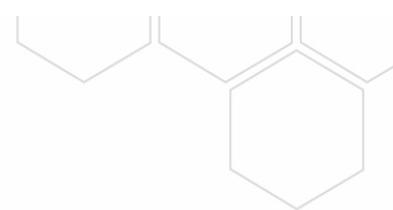
b) Goodwill

	2021 \$	2020 \$
Solde au 30 juin	460 164	460 164

Pour les tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill a été affectée à l'unité génératrice de trésorerie Sigma. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, qui a été calculée à partir des prévisions de flux de trésorerie avant impôt tirées des budgets approuvés par le Conseil pour le prochain exercice. Les prévisions reflétaient l'expérience passée. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au cours des exercices clos les 30 juin 2021 et 2020.

11. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2021 \$	2020 \$
Dettes fournisseurs	8 043 421	6 125 067
Charges à payer	1 886 727	2 227 398
Portion courante du solde du prix d'achat [Note 4]	1 993 367	–
Contrats de change à terme [Note 19]	–	211 373
Retenues d'impôt à la source à payer	3 305 512	2 528 912
	15 229 027	11 092 750



12. ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRAT

Les actifs et passifs sur contrat sont liés à des contrats de fabrication d'outillage avec les clients.

	2021 \$	2020 \$
Solde au début	(1 295 494)	2 197 007
Montant du solde d'ouverture comptabilisé dans les revenus au cours de l'exercice	(4 707 225)	(7 875 185)
Avance en trésorerie reçue au cours de l'exercice	7 022 633	4 382 684
Solde à la fin	1 019 914	(1 295 494)
Actifs sur contrat [Note 5]	(720 875)	(2 242 245)
Passifs sur contrat	1 740 789	946 751

13. FACILITÉS DE CRÉDIT

	Échéance	Taux d'intérêt effectif %	2021 \$	2020 \$
Emprunts bancaires, taux fixe et variable				
– Montant autorisé de 9 830 290 \$	2022	2,7 % à 4,1 %	1 343 300	2 152 568
Débetures convertibles – Prêt ⁽¹⁾			–	8 156 305
Obligations locatives	2021 à 2030	0,8 % à 10,0 %	9 574 747	11 135 875
Dette à long terme, taux fixe et variable	2021 à 2028	2,5 % à 10,0 %	11 652 440	15 544 822
			22 570 487	36 989 570
Moins : portion courante des emprunts bancaires			1 343 300	2 152 568
Moins : portion courante des obligations locatives			1 625 541	1 839 242
Moins : portion courante de la dette à long terme			3 497 174	2 713 735
			16 104 472	30 284 025

⁽¹⁾ Le 8 décembre 2020, la totalité du capital des débetures convertibles de 10 000 000 \$ a été converti en actions ordinaires de la Société [Note 15a].

a) Emprunts bancaires

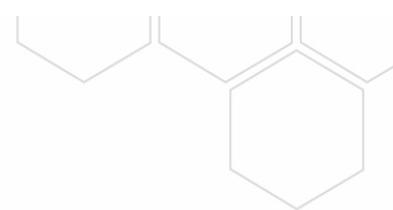
La Société a des lignes de crédit auprès des deux banques suivantes :

i. Banque Nationale du Canada :

Une ligne de crédit maximale autorisée de 7 250 000 \$, assujettie au calcul du pouvoir d'emprunt qui est fonction des comptes clients et des soldes de stocks admissibles. La facilité porte un intérêt au taux préférentiel canadien plus 0,3 %. La Société a également une ligne de crédit bancaire autorisée de 1 000 000 \$ US [1 236 990 \$], portant intérêt au taux préférentiel américain plus 0,3 %. Une hypothèque mobilière sur les comptes clients, les stocks et tous les actifs présents et futurs, corporels et incorporels a été donnée en garantie. Ces facilités de crédit sont renouvelables annuellement et viennent à échéance en mars 2022. En vertu de ces accords, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions et certains ratios financiers. Au 30 juin 2021, aucune des facilités était utilisée et l'ensemble des conditions et ratios financiers étaient respectés [2020 – 1 000 000 \$].

ii. Banque Cantonale Vaudoise :

La Société dispose d'un accord l'autorisant à une ligne de crédit maximale de 1 000 000 CHF [1 343 300 \$]. La facilité de crédit a été renouvelée le 30 juin 2021 pour une durée de trois mois. La ligne de crédit porte intérêt à 3,75 %. Une cession générale des débiteurs a été donnée en garantie. Dans le cadre de cet accord, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions et certains ratios financiers.



Au 30 juin 2021, la Société avait prélevé 1 000 000 CHF [1 343 300 \$] au titre de cette facilité de crédit et toutes les clauses restrictives applicables étaient respectées [2020 – 800 000 CHF [1 152 568 \$]].

b) Dette à long terme

Plusieurs hypothèques mobilières sur des actifs précis de la Société et de ses filiales et sur l'universalité des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la Société ont été données en garantie de ces prêts à terme et facilités de crédit.

En vertu de ces accords, la Société a accepté de respecter certaines conditions et certains ratios financiers. Au 30 juin 2021, l'ensemble des conditions et ratios financiers étaient respectés.

14. OBLIGATIONS LIÉES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

Régimes de retraite à prestations déterminées

La Société offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés suisses.

Les employés sont admissibles à ce régime à certaines conditions. Selon l'âge, le salaire et les fonds de retraite applicables, les cotisations ordinaires sont prélevées directement sur le salaire, en tant que pourcentage. La Société verse entre 50 % et 60 % à titre de contribution ordinaire pour les employés. **Si le fonds est déficitaire au sens de la loi suisse, la fondation collective, responsable de la gestion du fonds, pourrait éventuellement demander une contribution égale de l'employeur, des salariés et des retraités, ce qui crée une obligation actuarielle selon IAS 19 même si la sortie de ressources économiques n'est pas probable.**

La situation de capitalisation des prestations et les montants comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière étaient les suivants :

	2021 \$	2020 \$
Actifs du régime à la juste valeur	4 376 526	4 959 461
Passifs au titre des prestations déterminées	(5 187 842)	(6 269 925)
Déficit des prestations de retraite	(811 316)	(1 310 464)

Le montant de l'effet plafond des actifs et de l'exigence de financement minimum s'élevait à néant [2020 – néant].

Les variations de la juste valeur des passifs au titre des prestations déterminées étaient les suivantes :

	2021 \$	2020 \$
Solde au début	6 269 925	3 785 024
Cotisations des participants	182 478	190 066
Prestations versées (déposées)	(759 353)	929 169
<i>Éléments du résultat net</i>		
Coût des services rendus courants	294 360	297 673
Charge d'intérêts	22 816	19 117
Frais d'administration	2 923	2 036
	320 099	318 826
<i>Autres éléments du résultat global</i>		
Perte actuarielle (gain actuariel)	(401 382)	760 965
Écart de change	(423 925)	285 875
	(825 307)	1 046 840
Passifs au titre des prestations déterminées	5 187 842	6 269 925

La valeur actualisée des passifs au titre de prestations déterminées peut être reflétée de la façon suivante :

	2021 %	2020 %
Participants actifs du régime	73 %	74 %
Participants touchant des prestations	27 %	26 %

Les variations de la juste valeur des actifs du régime étaient les suivantes :

	2021 \$	2020 \$
Solde au début	4 959 461	2 914 695
Cotisations de l'employeur	197 826	205 804
Cotisations des participants	182 478	190 066
Prestations déposées (payées)	(759 353)	929 169
<i>Éléments du résultat net</i>		
Revenus d'intérêts sur les actifs du régime	17 736	15 188
<i>Éléments du résultat global</i>		
Rendement des actifs du régime	113 700	484 264
Écart de change	(335 322)	220 275
	(221 622)	704 539
Actifs du régime à la juste valeur	4 376 526	4 959 461

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021, le coût des services s'est élevé à 294 360 \$ [2020 - 297 673 \$]. Le montant total des paiements en trésorerie au titre des avantages du personnel, consistant en trésorerie versée par la Société à son régime de retraite, s'est élevé à 197 826 \$ [2020 - 205 804 \$]. La Société estime contribuer à hauteur de 193 442 \$ au régime à prestations déterminées au cours du prochain exercice financier.

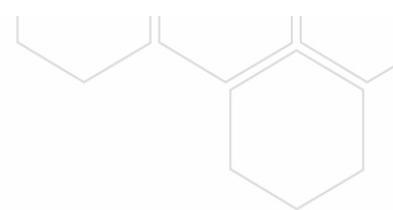
Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation et la charge au titre des avantages de retraite de la Société étaient les suivantes :

	2021	2020
Taux d'actualisation	0,4 %	0,4 %
Augmentation salariale	1,0 %	1,0 %
Taux d'augmentation des revenus admissibles	0 %	0 %
Inflation	1,0 %	1,0 %
Intérêts à long terme sur les comptes de retraite	0,5 %	0,4 %
Décrément de la mortalité et taux de roulement	Tableau BVG / LPP 2020 GT	Tableau BVG / LPP 2015 GT
Décrément d'invalidité	Tableau 85 % BVG / LPP 2020 GT	Tableau 85 % BVG / LPP 2015 GT
Retraite	100 % à l'âge de retraite régulier	100 % à l'âge de retraite régulier

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de grande qualité émises par des entités exerçant leurs activités en Suisse, dont les flux de trésorerie correspondent au moment et au montant des versements de prestations attendus. Le taux de mortalité et d'invalidité est basé sur le taux disponible en Suisse pour les régimes de retraite privés. La Société a choisi l'augmentation de salaire et les taux de rotation pour refléter sa situation particulière.

Une variation de 0,25 % des hypothèses actuarielles importantes ci-dessous aurait les effets suivants sur l'obligation au titre des prestations déterminées, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant égales :

	Hausse de 0,25 % \$	Baisse de 0,25 % \$
Taux d'actualisation	(201 210)	214 199
Augmentation salariale	28 857	(30 336)



15. CAPITAUX PROPRES

a) Capital-actions et débiteures convertibles

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, conférant à son porteur le droit de vote et lui permettant de recevoir des dividendes sous réserve de la priorité de paiement des dividendes rattachés aux séries d'actions privilégiées de premier et de deuxième rang et, en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les actifs restants de la Société.

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, sans valeur nominale, pouvant être émises en série, ne conférant à son porteur aucun droit de vote, mais lui permettant de recevoir des dividendes avant les porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de deuxième rang, et en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les sommes prévues par les statuts de la Société en priorité par rapport aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de deuxième rang.

Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang, sans valeur nominale, pouvant être émises en série, ne conférant à son porteur aucun droit de vote, mais lui permettant de recevoir des dividendes avant les porteurs d'actions ordinaires et, en cas de liquidation ou de dissolution, de recevoir les sommes prévues par les statuts de la Société en priorité par rapport aux porteurs d'actions ordinaires.

Émis

Il n'y a pas d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de deuxième rang émises et en circulation.

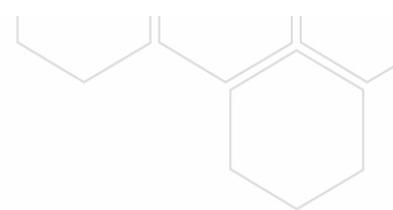
Les actions émises et en circulation sont détaillées comme suit :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 1^{er} juillet 2019	111 630 159	53 445 389
Émission d'actions ordinaires en avril 2020	19 230 800	24 300 029
Exercice de bons de souscription et de bons de souscription de courtier	9 365 651	7 091 727
Solde au 30 juin 2020	140 226 610	84 837 145
Émission d'actions ordinaires en février 2021	11 500 000	43 382 567
Exercice d'options d'achat d'actions	768 667	1 245 976
Conversion de la débenture convertible en décembre 2020	5 434 782	10 601 688
Solde au 30 juin 2021	157 930 059	140 067 376

Le 12 février 2021, la Société a réalisé un financement au moyen d'un prospectus simplifié visant 11 500 000 actions ordinaires au prix de 4,00 \$ par action ordinaire pour un produit brut de 46 000 000 \$. Le total des coûts de transaction liés à l'émission, y compris la commission, s'est élevé à 2 617 433 \$ et a été payé en trésorerie.

Le 8 décembre 2020, un montant de 10 000 000 \$ au titre du capital des débiteures convertibles a été converti en actions ordinaires de la Société à un prix de 1,84 \$ par action ordinaire, entraînant l'émission de 5 434 782 actions ordinaires de la Société. Cela a également entraîné un transfert de 2 240 000 \$ des « Débiteures convertibles – Options » au « Capital-actions ».

Le 3 avril 2020, la Société a mené à terme un financement par placement privé avec courtier visant 19 230 800 actions ordinaires au prix de 1,30 \$ par action pour un produit brut de 25 000 040 \$. Le total des coûts de transaction liés à l'émission, y compris la commission, d'un montant total de 700 011 \$ payé en trésorerie, a été comptabilisé en réduction du capital-actions.



b) Bons de souscription et bons de souscription des courtiers

Le tableau suivant résume l'évolution du nombre de bons de souscription en circulation pour l'exercice clos le 30 juin :

	2021		2020	
	Nombre de bons de souscriptions et de bons de souscription des courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre de bons de souscriptions et de bons de souscription des courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au début	–	–	12 684 935	1,10
Exercice de bons de souscription	–	–	(8 909 994)	0,70
Exercice de bons de souscription des courtiers	–	–	(455 657)	0,45
Expiration de bons de souscription	–	–	(3 319 284)	2,23
Solde à la fin	–	–	–	–

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020, 8 909 994 bons de souscription ont été exercés, pour un produit de 6 236 996 \$ et un transfert de la réserve au capital-actions de 590 635 \$. Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des bons de souscription était de 1,42 \$.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020, 455 657 bons de souscription de courtiers ont été exercés, pour un produit de 205 045 \$ et un transfert de la réserve au capital-actions de 59 051 \$. Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des bons de souscription était de 1,39 \$.

Aux 30 juin 2021 et 2020, aucun bon de souscription n'était en circulation.

c) Options d'achat d'actions

Le régime incitatif d'options d'achat d'actions permet à la Société d'accorder aux employés, administrateurs, dirigeants et consultants des options d'achat d'actions de la Société. Le régime est fixe et compte un maximum de 8 000 000 options d'achat d'actions. Les modalités de chaque option octroyée dans le cadre du régime, y compris le calendrier d'acquisition des droits et la date d'expiration, seront déterminées par le Conseil d'administration. Le prix d'exercice de toute option d'achat d'actions sera déterminé par le Conseil d'administration et ne sera pas inférieur au prix du marché des actions ordinaires sous-jacentes au moment de l'attribution.

Le tableau suivant résume l'évolution du nombre d'options d'achat d'actions en circulation pour l'exercice clos le 30 juin :

	2021		2020	
	Nombre	Prix moyen d'exercice pondéré (\$)	Nombre	Prix moyen d'exercice pondéré (\$)
Solde au début	3 917 133	1,17	3 767 133	1,16
Options attribuées aux dirigeants, administrateurs et employés	760 000	3,41	150 000	1,39
Options exercées	(768 667)	1,13	–	–
Options renoncées	(75 000)	1,39	–	–
Solde à la fin	3 833 466	1,62	3 917 133	1,17
Options exerçables au 30 juin	3 230 132	1,28	2 904 635	1,11

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, 760 000 options ont été attribuées. Ces options ont un prix d'exercice entre 2,34 \$ et 3,85 \$ et sont assorties d'une période d'acquisition des droits entre deux et trois ans et demi et d'une date d'expiration de 5 ans à compter de la date d'attribution. Le prix d'exercice est basé sur le cours de l'action la veille de l'octroi.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021, 768 667 options ont été exercées, pour un produit de 864 901 \$ et un transfert de la réserve au capital-actions de 381 075 \$. Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options était de 2,91 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, 150 000 options ont été attribuées. Ces options ont un prix d'exercice de 1,39 \$ et sont assorties d'une période d'acquisition des droits de deux ans et d'une date d'expiration de 5 ans à compter de la date d'attribution. Le prix d'exercice est basé sur le cours de l'action la veille de l'attribution.

Au 30 juin 2021, les options d'achat d'actions émises et en circulation par fourchette de prix d'exercice sont les suivantes :

Fourchette de prix exercice	Options en circulation			Options exerçables	
	Durée contractuelle restante (en années)	Nombre en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
0,45 \$	1,04	708 466	0,45	708 466	0,45
1,22 \$ - 1,80 \$	2,51	2 365 000	1,40	2 365 000	1,40
2,34 \$	4,29	160 000	2,34	40 000	2,34
3,55 \$ - 3,85 \$	4,59	600 000	3,70	116 666	3,71
	2,64	3 833 466	1,62	3 230 132	1,28

La juste valeur des options attribuées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes. Les données moyennes pondérées dans le modèle et les justes valeurs à la date d'attribution qui en résultent étaient les suivantes :

	Volatilité	Taux d'intérêt sans risque	Durée de vie attendue (mois)	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution (\$)
Pour l'exercice clos le 30 juin 2021				
Options attribuées	59 %	0,65 %	60	1,71
Pour l'exercice clos le 30 juin 2020				
Options attribuées	49 %	1,39 %	60	0,61

La volatilité attendue a été estimée en comparant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. Il n'y a pas de rendement en dividendes attendu.

16. REVENUS ET CHARGES

Le tableau suivant résume le détail des revenus pour l'exercice clos le 30 juin :

	2021 \$	2020 \$
Vente de produits fabriqués	61 947 409	54 327 143
Revenus de contrats de fabrication d'outillages	4 707 225	7 875 185
Total des revenus de clients	66 654 634	62 202 328
Aide financière gouvernementale	5 470 833	2 778 907
Autres revenus	222 935	169 771
Total des autres revenus	5 693 768	2 948 678
	72 348 402	65 151 006

L'aide financière gouvernementale consiste en subventions reçues principalement de la Subvention salariale d'urgence du Canada et de TDDC.

Le tableau suivant résume le détail du coût des marchandises vendues, des frais de recherche et développement et des frais généraux, de vente et d'administration par nature pour l'exercice clos le 30 juin :

	2021 \$	2020 \$
Salaires et avantages du personnel	28 987 353	23 286 627
Matériaux et sous-traitance	35 610 293	31 726 303
Réparations et entretien	2 495 201	1 873 346
Honoraires professionnels	1 761 505	2 148 345
Autres charges d'exploitation	7 769 358	7 665 119
	76 623 710	66 699 740

17. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement des taux d'imposition effectifs est le suivant :

	2021 \$	2020 \$
Taux d'imposition prévu par la loi	26,50 %	26,50 %
Résultat avant impôt pour l'exercice	12 830 805	8 598 622
Recouvrement d'impôt au taux prévu par la loi	3 400 163	2 278 635
Augmentation (diminution) résultant de :		
Différences permanentes	420 160	(238 414)
Effet des écarts de taux d'imposition étrangers	(26 277)	-
Incidence fiscale du coût de transaction des capitaux propres déductible	633 129	185 503
Incidence fiscale des différences temporaires et pertes fiscales non comptabilisées	(3 385 166)	(1 726 556)
Différences dans les changements de taux d'imposition	-	(3 286)
Autres	(18 865)	(170 060)
Recouvrement d'impôt net	1 023 144	325 822

Un actif d'impôt différé n'a pas été constaté à ce stade du développement de la Société, car il n'est pas possible de déterminer si la Société disposera d'un bénéfice imposable pour lequel elle pourra utiliser l'actif d'impôt différé. Aux 30 juin 2021 et 2020, les éléments significatifs des différences temporaires déductibles non comptabilisées nettes de la Société pour lesquelles aucun impôt différé n'a été constaté sont les suivants :

	2021 \$	2020 \$
Immobilisations corporelles	584 256	76 585
Coût de transaction d'émission d'actions	880 224	526 209
Pertes d'exploitation différées	8 562 825	5 823 094
Pertes en capital	140 302	-
Recherche et développement	466 619	236 506
Autres actifs	57 657	81 072
Total de l'actif d'impôt différé	10 691 883	6 743 466

Au 30 juin 2021, les dates d'expiration des pertes disponibles au Canada pour réduire le revenu imposable d'exercices futurs sont les suivantes :

	Fédéral \$	Provincial \$
2041	9 148 488	9 159 183
2040	6 311 053	9 159 208
2039	8 440 823	10 465 326
2038	3 663 728	3 706 383
2037	1 857 329	1 945 928
2036	904 205	904 956
2035	631 373	802 180
2034	945 418	933 933
2033	1 671 709	1 679 453
2032	126 289	134 806
2031	762 514	762 514
2030	3 475 842	3 648 119
2029	746 404	809 365
2028	62 077	62 042
2027	4 756	2 408
Total	38 752 008	44 175 804

Au 30 juin 2021, la Société avait également 1 390 103 \$ de pertes accumulées en Suisse.

Au 30 juin 2021, la Société avait également 1 431 696 \$ de pertes en capital nettes qui peuvent être déduites des gains en capital imposables futurs et avait accumulé des crédits d'impôt fédéraux pour la RS&DE non remboursables d'environ 432 859 \$ qui peuvent être utilisés pour réduire les impôts sur le résultat exigibles futurs, et qui commenceront à expirer à partir de 2033.

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées suivantes ont eu lieu avec Martinrea, un actionnaire de la Société ayant une influence notable :

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021 :

- Des filiales de Martinrea ont acheté des produits enrichis de graphène et des produits de fabrication d'outillages de la Société pour un montant de 946 642 \$.

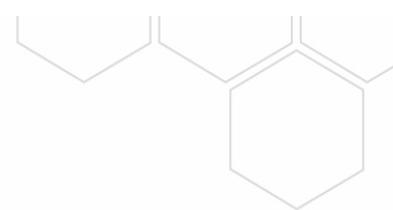
Pour l'exercice clos le 30 juin 2020 :

- Exercice de 2 750 000 bons de souscription pour un montant de 1 925 000 \$;
- Participation au financement par placement privé finalisé le 3 avril 2020 de 3 846 154 actions pour un montant de 5 000 000 \$ (Note 15a).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, la Société a rendu des services à VoltaXplore pour un montant de 10 074 \$. Au 30 juin 2021, un montant de 69 965 \$ est inclus dans les créances et actifs sur contrat.

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants au cours de l'exercice était la suivante :

	2021 \$	2020 \$
Honoraires de consultation, salaires et charges sociales	1 888 328	1 651 070
Jetons de présence	204 490	201 901
Rémunération fondée sur des actions – membres de la direction	72 987	388 494
Rémunération fondée sur des actions – membres du Conseil d'administration	244 134	106 955
	2 409 939	2 348 420



Les principaux dirigeants ont également participé au financement par placement privé finalisé le 3 avril 2020 de 217 239 actions pour un montant de 282 411 \$.

Conformément à IAS 24 *Information relative aux parties liées*, les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société directement ou indirectement, y compris les administrateurs (exécutifs et non exécutifs) de la Société.

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient, en cas de licenciement sans motif, des paiements aux normes du marché correspondant au salaire de base d'une période allant de douze à dix-huit mois. Les engagements minimaux en vertu de ces accords sont d'environ 1 284 000 \$. Ces ententes exigent que des paiements minimaux supplémentaires d'environ 2 069 000 \$ soient effectués lorsque certains événements, comme un changement de contrôle, surviennent. Aucun événement déclencheur n'ayant eu lieu, les paiements conditionnels n'ont pas été reflétés dans ces états financiers consolidés.

19. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée à acheter des matières premières de certains fournisseurs d'ici 2 ans pour un montant de 733 074 \$.

La Société s'est également engagée à acheter des équipements et à payer pour des améliorations sur ses bâtiments pour un montant total de 1 486 077 \$, dont un montant de 291 077 \$ a été payé et est inclus dans les états consolidés de la situation financière au poste Dépôts sur équipement au 30 juin 2021.

Au 30 juin 2021, la Société détenait des contrats de change à terme sur devises pour un minimum de 10,6 millions de dollars américains et un maximum de 15,8 millions de dollars américains, selon le taux de change de ces contrats dérivés. Les taux varient de 1,2350 à 1,3601. Les contrats sont en vigueur jusqu'à décembre 2022. Au 30 juin 2021, la valeur comptable des contrats de change à terme sur devises dérivés était incluse dans les Créances et actifs sur contrat [2020 – Inclus dans les Fournisseurs et charges à payer].

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les expositions aux risques de la Société et leur incidence sur les instruments financiers de celle-ci sont résumées ci-dessous.

Risque sur la juste valeur

Les IFRS exigent que la Société fournisse des informations sur la juste valeur de ses actifs et passifs financiers. Les estimations de la juste valeur sont faites sur la base d'informations pertinentes sur le marché et d'informations sur l'instrument financier. La Société est exposée à divers risques financiers résultant de ses activités. Ces estimations sont de nature subjective et comportent des incertitudes sur des questions importantes de jugement et ne peuvent donc pas être déterminées avec précision. Des changements d'hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur ces estimations. Les hypothèses et méthodes d'évaluation suivantes ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- (i) La juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes clients et autres créances, les emprunts bancaires et les fournisseurs et charges à payer et la portion courante du solde du prix d'achat se rapproche de leur valeur comptable en raison des échéances à court terme de ces instruments;
- (ii) La juste valeur des obligations locatives, de la dette à long terme et des débentures convertibles est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt actuel pour les instruments ayant des conditions similaires et des échéances futures. La juste valeur des contrats de change à terme est estimée sur la base de la valeur de marché. La Société a classé l'évaluation de la juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données de marché observables.

Les valeurs comptables et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, étaient les suivantes aux 30 juin 2021 et 2020 :

	2021		2020	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers au coût amorti				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 524 583	50 524 583	33 796 686	33 796 686
Comptes clients et autres créances	9 255 253	9 255 253	7 428 580	7 428 580
Juste valeur par le biais du résultat net				
Contrat de change à terme sur dérivés	466 003	466 003	–	–
Total	60 245 839	60 245 839	41 225 266	41 225 266
Passifs financiers au coût amorti				
Emprunts bancaires	1 343 300	1 343 300	2 152 568	2 152 568
Dettes fournisseurs, charges à payer et portion courante du solde du prix d'achat	11 923 515	11 923 515	8 352 465	8 352 465
Obligations locatives	9 574 747	9 574 747	11 135 875	11 135 875
Dette à long terme	11 652 440	11 652 440	15 544 822	15 544 822
Débiteures convertibles – Prêt	–	–	8 156 305	8 156 305
Dette à long terme liée à des immeubles détenus en vue de la vente	1 035 431	1 035 431	–	–
Juste valeur par le biais du résultat net				
Contrat de change à terme dérivé	–	–	211 373	211 373
Total	35 529 433	35 529 433	45 553 408	45 553 408

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie ne remplisse pas ses obligations en vertu d'un contrat et, par conséquent, que cela crée une perte financière pour la Société. La Société a une politique de crédit qui définit les pratiques de crédit courantes. Cette politique exige que tous les nouveaux comptes de clients soient examinés avant d'être approuvés et établit le montant maximum d'exposition au crédit par client. La solvabilité et la santé financière du client sont surveillées en permanence. Au 30 juin 2021, trois clients représentaient 48 % des créances clients [2020 - trois clients représentaient 42 %]. En 2021, quatre clients représentaient 66 % des ventes [2020 - deux clients représentaient 37 %].

La Société établit une provision pour créances douteuses telle que déterminée par la direction en fonction de son évaluation du recouvrement; par conséquent, la valeur comptable des créances et actifs sur contrats représente généralement le risque de crédit maximal. Au 30 juin 2021, la Société avait une provision pour créances douteuses de 174 649 \$ [2020 - 377 742 \$]. La provision pour créances douteuses, le cas échéant, est incluse dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

La grande partie de la trésorerie de la Société est détenue dans des comptes auprès de banques canadiennes. La direction estime que la concentration du risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers est faible.

Risque de liquidité

L'approche de la Société en matière de gestion du risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations à leur échéance. Les fournisseurs et charges à payer de la Société ont des échéances contractuelles de moins de 60 jours et sont assujettis aux conditions commerciales normales. La dette à long terme a des échéances allant de 4 à 8 ans. La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie pour assurer la préservation et la sécurité du capital et maintenir la liquidité.

Au 30 juin 2021, la direction estimait que les fonds disponibles étaient suffisants pour respecter les obligations de la Société et régler les dépenses nettes prévues jusqu'au 30 juin 2022 au moins.

La Société a également fourni un cautionnement et une subordination illimités sur la dette à long terme et les emprunts bancaires de ses filiales.

Le tableau suivant reflète l'échéance contractuelle des passifs financiers de la Société au 30 juin 2021 (paiements en capital et intérêts) :

	Échéance contractuelle					Total
	Valeur comptable	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	1 343 300	1 343 300	–	–	–	1 343 300
Dettes fournisseurs, charges à payer et portion courante du solde du prix d'achat	11 923 515	11 923 515	–	–	–	11 923 515
Obligations locatives	9 574 747	2 055 412	2 745 538	3 128 244	3 261 639	11 190 833
Dette à long terme	11 652 440	3 942 351	4 834 295	2 558 748	1 291 480	12 626 874
Dette à long terme liée à des immeubles détenus en vue de la vente	1 035 431	1 050 431	–	–	–	1 050 431
Total	35 529 433	20 315 009	7 579 833	5 686 992	4 553 119	38 134 953

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition aux fluctuations du risque de taux d'intérêt en veillant à ce qu'une partie raisonnable de sa dette à long terme soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur ses emprunts bancaires et sa dette à long terme, qui portent intérêt à taux variable. Sur la base des soldes impayés au 30 juin 2021, une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt augmenterait (diminuerait) la perte nette consolidée de la Société de 43 568 \$ sur une période de 12 mois.

La plupart des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société ne portent pas intérêt. L'exposition aux variations des revenus d'intérêts est limitée en raison du risque de taux d'intérêt.

Les dettes fournisseurs et charges à payer de la Société ne portent pas intérêt.

Risque de taux de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux de change.

Les transactions en devises étrangères proviennent de certaines opérations de la Société et de ses filiales libellées en devises étrangères autres que leur monnaie fonctionnelle. Le tableau suivant présente un sommaire de l'exposition de la Société aux devises étrangères exprimée en dollars canadiens au 30 juin 2021 :

	Euro	Dollar US	Total
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	589 763	2 598 878	3 188 641
Créances	912 730	3 779 272	4 692 002
Dettes fournisseurs et charges à payer	(213 660)	(3 506 303)	(3 719 963)
Obligations locatives	–	(69 102)	(69 102)
Total	1 288 833	2 802 745	4 091 578

Au 30 juin 2020 :

	Euro \$	Dollar US \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	919 302	3 306 611	4 225 913
Créances	896 375	4 927 932	5 824 307
Fournisseurs et charges à payer	(303 104)	(2 591 317)	(2 894 421)
Total	1 512 573	5 643 226	7 155 799

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021, une variation de 3 % du dollar canadien par rapport aux autres devises, en supposant que toutes les autres variables étaient demeurées inchangées, aurait entraîné une augmentation ou une diminution nette de 94 231 \$ [2020 – 154 433 \$] aux états consolidés du résultat net et au résultat global de la Société. La Société a couvert son exposition aux fluctuations de change du dollar américain, mais n'applique pas la comptabilité de couverture telle que définie dans IFRS 9.

Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont d'assurer une liquidité suffisante pour permettre le financement interne des projets d'investissement et la poursuite de ses stratégies de croissance interne combinée à des acquisitions complémentaires, de maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et d'offrir un retour sur investissement à long terme à ses actionnaires.

La Société gère sa structure de capital et procède à des ajustements à la lumière des conditions économiques générales, des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société, sur approbation de son conseil d'administration, peut émettre ou rembourser une dette à long terme, émettre des actions ou entreprendre d'autres activités jugées appropriées dans certaines circonstances. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les transactions importantes hors du cours normal des affaires, y compris les propositions d'acquisitions ou d'autres investissements ou cessions importants, ainsi que les budgets annuels d'investissement et d'exploitation.

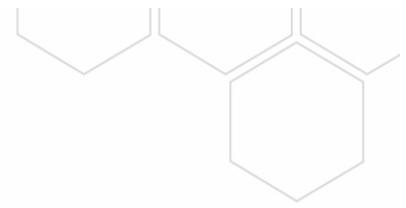
En plus de la dette et des capitaux propres, la Société peut utiliser les contrats de location comme sources supplémentaires de financement. La Société surveille les ratios d'endettement dans le cadre de la gestion des liquidités et du rendement pour les actionnaires et pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La Société n'est pas soumise à des exigences de capital imposées par des entités externes et sa stratégie globale en matière de gestion du risque de capital demeure inchangée par rapport à l'exercice précédent.

21. INFORMATION SECTORIELLE

Le Décideur en chef de l'Exploitation de la Compagnie analyse les informations de la Société dans son ensemble sur une base consolidée uniquement et, à ce titre, la Société a déterminé qu'elle n'a qu'un seul secteur opérationnel. Les revenus sont générés par les activités au Canada, aux États-Unis et en Suisse, et toutes les ventes de produits proviennent de produits de plastique enrichis et de produits de composite.

	2021 \$	2020 \$
Revenus *		
États-Unis	30 722 926	34 564 169
Canada	32 702 121	23 529 710
France	3 578 930	3 744 801
Suisse	2 726 161	1 784 099
Autres	2 618 264	1 528 227
Total	72 348 402	65 151 006

* Les revenus sont attribués aux pays en fonction de la localisation des clients.



	2021	2020
	\$	\$
Actifs à long terme		
Canada	58 706 799	55 116 820
États-Unis	6 764 928	2 618 375
Suisse	2 436 658	3 182 088
Total	67 908 385	60 917 283

22. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

La Société a vendu l'immeuble situé au Tennessee (États-Unis) le 24 août 2021 pour un montant de 950 000 \$ US (Note 7).